

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AVRIL 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 8 avril 2019 à 18 h 30, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

19-04-327 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 8 avril 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Nomination d'un maire suppléant / Mois d'avril, mai, juin et juillet 2019
3. Adoption / Règlement d'emprunt n° 1753 / Participation financière de la Ville / Entente de collaboration avec le Réseau de transport métropolitain / Reconstruction du pont ferroviaire au point milliaire 1,44 / Élargissement du franchissement routier et du boulevard de la Cité-des-Jeunes au point milliaire 1,46
4. Adoption / Règlement d'emprunt n° 1776 / Participation financière de la Ville / Entente de collaboration avec le Réseau de transport métropolitain / Construction d'un lien piétonnier au point milliaire 1,02
5. Période de questions
6. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

19-04-328 Nomination d'un maire suppléant / Mois d'avril, mai, juin et juillet 2019

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseiller M. François Séguin soit nommé maire suppléant pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2019.

« ADOPTÉE »

19-04-329 Adoption / Règlement d'emprunt n° 1753 / Participation financière de la Ville / Entente de collaboration avec le Réseau de transport métropolitain / Reconstruction du pont ferroviaire au point milliaire 1,44 / Élargissement du franchissement routier et du boulevard de la Cité-des-Jeunes au point milliaire 1,46

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1753 a été déposé à une séance tenue le 1^{er} avril 2019;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1753 intitulé :

« Règlement autorisant la participation financière de la Ville dans le cadre de l'entente de collaboration avec le Réseau de transport métropolitain agissant à titre de gestionnaire du projet comprenant la reconstruction du pont ferroviaire au point milliaire 1,44 de la subdivision M&O ainsi que l'élargissement du franchissement routier et du boulevard de la Cité-des-Jeunes au point milliaire 1,46 de la subdivision M&O, le tout selon les conditions énoncées dans ladite entente, en décrétant une dépense et un emprunt de 2 412 000 \$ ».

« ADOPTÉE »

19-04-330 Adoption / Règlement d'emprunt n° 1776 / Participation financière de la Ville / Entente de collaboration avec le Réseau de transport métropolitain / Construction d'un lien piétonnier au point milliaire 1,02

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1776 a été déposé à une séance tenue le 1^{er} avril 2019;

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1776 intitulé :

« Règlement autorisant la participation financière de la Ville dans le cadre de l'entente de collaboration avec le Réseau de transport métropolitain agissant à titre de gestionnaire du projet comprenant la construction d'un lien piétonnier au point milliaire 1,02 de la subdivision M&O, le tout selon les conditions énoncées dans ladite entente, en décrétant une dépense et un emprunt de 3 490 000 \$ ».

« ADOPTÉE »

19-04-331 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

19-04-332 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 18 h 34 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire
Greffière adjointe